

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 3 AVRIL 2024

L'An Deux Mille Vingt-Quatre, le mercredi trois avril à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Alexandre BOTELLA, Jacques GOLIASSE, Camille LECUNFF-GUILLARD, Jean-Pierre JOURDAIN, Jean-Marc JOVET, Michel JEANNOT, Olivier SUSINI, Audrey SAUNIER

Étaient excusés : Josiane CHABERT (pouvoir à Jean-Pierre JOURDAIN), Patrick FIORINI (pouvoir à Henri MONTELLANICO), Aurélie DUCHET (Pouvoir à Jacques GOLIASSE), Danièle SANTESTEBAN (pouvoir à Olivier SUSINI)

Objet : Compte administratif 2023

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du syndicat intercommunal pour l'exercice 2023.

CA 2023							
I - FONCTIONNEMENT			II - INVESTISSEMENT				
Recettes de Fonctionnement	CA 2022	BP 2023	CA 2023	Recettes d'Investissement	CA 2022	BP 2023	CA 2023
Chapitres				Chapitres			
13 Atténuation de charges	87 321,39	60 000,00	105 790,95	16 Emprunts et dettes assimilés			
70 Produit des services	377 983,06	370 000,00	399 395,00	10 FCTVA	36 877,84	33 800,00	33 712,21
73 Impôts et taxe				1068 Excédent de Fonctionnement	386 525,92	298 493,56	298 493,56
74 Dotations et participations	1 700 373,34	1 700 000,00	1 743 683,80	13 Subventions d'investissement	26 520,00	121 433,00	57 372,30
75 Autres produits de gestion courante	47 995,34	59 400,00	42 362,34	185 Dépôts et Cautionnements			
76 Produits financiers	-	-	-	21 immo corporelles			
77 Produits exceptionnels	929,62	500,00	-	27 Autres immos financières			
78 Reprise sur amort. et provisions				28 Amortissement des immo			
Total Recettes réelles	2 214 602,75	2 189 900,00	2 291 232,09	Total Recettes réelles	449 923,76	453 726,56	389 578,07
42 Opérations d'ordre entre sections				021 Virement de la section de fonct		95 200,00	
R 002 Résultat reporté		180 000,00		040 Opérations d'ordre entre sections	104 139,46	130 000,00	83 680,87
				R 001 Résultat reporté		144 562,76	
A - Total Recettes de fonctionnement	2 214 602,75	2 369 900,00	2 291 232,09	A - Total Recettes d'investissement	554 063,22	823 489,32	473 258,94
Dépenses de Fonctionnement				Dépenses d'Investissement			
Chapitres				Chapitres			
11 Charges à caractère général	487 392,80	710 300,00	660 851,58	20 Immo incorporelles	5 760,00	15 000,00	9 781,20
12 Charges de personnel	1 118 235,98	1 200 400,00	1 161 739,48	204 Subventions d'équipement			
65 Autres charges de gestion courante	198 255,89	220 000,00	210 377,47	21 immo corporelles	225 830,87	629 630,15	425 548,18
66 Charges financières	7 186,70	11 000,00	8 929,96	RAR			
67 Charges exceptionnelles	898,36	3 000,00	-	16 Remboursement Emprunts	270 201,34	278 859,17	278 859,17
68 Dotations aux amortissements				020 Dépenses imprévues			
Total Dépenses réelles	1 811 969,73	2 144 700,00	2 041 898,49	Total Dépenses réelles	501 792,21	823 489,32	714 188,55
023 Virement à la section d'investiss.		95 200,00		040 Opérations d'ordre entre sections			
042 Opérations d'ordre entre sections	104 139,46	130 000,00	83 680,87	041 Opérations patrimoniales			
B - Total Dépenses de fonctionnement	1 916 109,19	2 369 900,00	2 125 579,36	B - Total Dépenses d'investissement	501 792,21	823 489,32	714 188,55
Excédent de clôture	298 493,56		185 652,73	Excédent ou Déficit de clôture	52 271,01		-240 829,61
Excédent reporté de l'année précédente	180 000,00		180 000,00	Excédent reporté de l'année précédente	135 939,95		144 562,75
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUM	478 493,56		345 652,73	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT CUM	144 562,75		- 96 366,86

Il fait apparaître les résultats suivants :

Dans la section de Fonctionnement, **un excédent cumulé de 345 652.73 €**

Dans la section d'Investissement, **un déficit cumulé de 96 366,86 €**

- **Aucun reste à réaliser** à reporter en 2024
- Dans la section de fonctionnement, aucune **charge rattachée**
- Dans la section de fonctionnement, aucun **produit rattaché**

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2023, le Président quitte la salle du conseil.

Le doyen de l'assemblée, Josiane CHABERT, fait voter le Compte Administratif.

Après délibération,

A l'unanimité, le Comité Syndical :

- **ADOPTE** le Compte Administratif 2023.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 3 avril 2024

Le Président,

Henri MONTELLANICO



Le secrétaire de séance,

Jacques GOLIASSE



Stamp: COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DE SAINT-PIERRE DE-MURE ET DE SAINT-LAURENT DE-MURE